



Bâle-Mulhouse, le 27 janvier 2020.

Les IESSA réunis en Assemblée Générale ce jour constatent que la V1 du protocole social est inacceptable.

Les chiffres avancés et les propositions, notamment sur la remise en cause des règles concernant le temps de travail, sont une provocation.

Ce protocole, une nouvelle fois, ne tient pas compte du contexte de forte croissance de l'aéroport de Bâle-Mulhouse au sein du SNA NE (9,1 millions de passagers en 2019).

Ils revendiquent :

- Le respect des engagements du protocole précédent et notamment **les effectifs nécessaires** pour lever la clause de sauvegarde.
- Un nombre d'agents tournant dans le cycle de **supervision à 12 minimum** à Bâle-Mulhouse.
- Un dimensionnement structurel de type **service technique**, toujours rattaché à l'organisme de contrôle de Bâle-Mulhouse.

Ils s'opposent à ce que le sort de la division technique soit déterminé à leur insu et mandatent les représentants des personnels pour obtenir rapidement des avancées significatives.

**Motion votée à l'unanimité des présents.**